

Ordre du Jour :

- terrains ;
- Travaux et Urbanisme ;
- Vente et Acquisition de
- Décisions Budgétaires ;
- Personnel communal ;
- Transfert de compétence à la
Communauté de Communes ;
- Projet de SAGE de l'Arve ;
- Affaires scolaires périscolaires
Associatives (Subventions
- et
Annuelles) ;
- Questions diverses.

Compte Rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 4 octobre 2016

Sur convocation en date du 28 septembre 2016, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Jean-Paul MUSARD, Maire.

Présents : Mmes Christelle GEX-FABRY, Béatrice LATOUR, Claudie NICAISE, Sylvie NODY, Martine NOVEL, Fabienne ROMAN, MM. Michel BARBE, Michel BAWEDIN, Stéphane CALLEJA, Jean-François CHARRIERE, Jérémy MOUCHET, Jean-Paul MUSARD, Nicolas POMEL.

Absents excusés : Mmes Laurence CALLIGE *qui a donné pouvoir à Michel BARBE*, Fabienne SCHERRER *qui a donné pouvoir à Jean-Paul MUSARD*, Angéline DAVY, MM. Patrick SAILLET, Jean MAURON, Marion DURET

Madame Christelle GEX-FABRY a été nommée secrétaire de séance.

M. le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20 h 30.

I – TRAVAUX : Michel BARBE présente les projets suivants :

- ☐ **AEP Programme 2017** : Reprises des réseaux « Les Arolles » ; Gendarmerie ; Chez le Merisier Granges Buttet et STEP + interconnexion avec Saint André pour assurer l'alimentation en cas de pénurie autant d'un côté que de l'autre.
Monsieur le Maire précise qu'il faut inscrire ce projet au programme 2017 du SMDEA et de l'Agence de l'Eau et solliciter les subventions correspondantes.
Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le projet pour un montant HT s'élevant à 279 500 € pour la Commune de BOËGE et 24 500 € pour la Commune de Saint-André.
- ☐ Interconnexion AEP BOËGE avec le réseau AEP de Saint André au niveau des Combes :
Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité et AUTORISE le Maire à passer une convention avec la Commune de Saint André qui souhaite désigner la Commune de BOËGE comme maître d'ouvrage.

- AEP Renforcement réseaux Granges Gaillard : Monsieur le Maire informe le Conseil que la Commission d'ouverture des Plis a retenu l'Entreprise SASSI BTP pour un montant de 455 472.55 €.
Il rappelle qu'il avait été autorisé à signer le marché par délibération du 4 juin 2016.

Michel BARBE présente des devis pour la réalisation de divers travaux qu'il souhaite engager avant la fin de l'année 2016 :

- Abri pour matériels les ateliers communaux : Le devis de l'Entreprise JOLLY a été retenu pour un montant de 13 150 € ;
- Eclairage derrière la Mairie : Afin de sécuriser les lieux, il est prévu d'installer un mât et 2 projecteurs LED : Devis de l'Entreprise DEGENEVE pour 8 681.88 € HT.
- Balisage des sentiers dans les Voirons : devis pour la réalisation d'environ 80 socles béton dans les bois pour implantation de la signalétique : Entreprise VERDURE PAYSAGE pour 7 226.00 € ; Voir demande de subvention.
- Réparation du lampadaire qui est à la sortie de BOËGE – La Jonchère : devis DEGENEVE pour 1950.00 € HT

Michel BARBE demande l'autorisation du Conseil Municipal pour faire engager ces travaux sur le budget 2016. Le Conseil, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité.

Aménagement de Voiries :

- Virage vers la maison BAUDIN – Route des Perriers : étude d'une limitation de vitesse à mettre en place entre le Pont des Perriers et le carrefour avec la Route de Chez Perraz ;
- Place des marronniers : danger provoqué par des véhicules stationnés hors places de parking : Une solution sera recherchée pour sécuriser la circulation des véhicules et des piétons ;
- Projet d'aménagement de l'entrée Sud-Ouest de Boège : le pré-projet sera à la disposition des administrés et usagers en mairie à compter du 28 octobre 2016 aux heures habituelles d'ouverture. Un courrier sera fait aux riverains plus particulièrement concernés par un aménagement devant leur propriété.

II - ACQUISITIONS et VENTE de TERRAINS :

- **Acquisition par la Commune et Echange avec les Consorts DUBOIS DOGNON** : le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du plan de division donne un AVIS FAVORABLE à l'échange faisant ressortir une soulte de 8 300 € à verser aux consorts DUBOIS-DOGNON.
- **Acquisition d'un terrain proposé à la Commune par la SAFER** (terrain appartenant à BELLOSSAT M. Thérèse, décédée) : Terrain situé sur le Brevon sous condition de louer au GAEC Les Prés Fleuris. A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE cette acquisition pour 2640 € (frais d'acte compris) et CHARGE Monsieur le Maire de la demande de subvention à effectuer auprès du Conservatoire des Terres Agricoles.

- **Vente de l'ancienne mairie-école** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit signer le jeudi 6 octobre prochain avec la CCVV.
- **Vente terrain à NOVEL Richard** : Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Monsieur Richard NOVEL qui souhaite acquérir 800 m² environ sur la parcelle communale jouxtant sa propriété – Rue Louis Guillermin. Le Conseil Municipal pris connaissance du plan, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité la vente de 800 m² maximum au prix de 35 € le m².

III - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE :

Budget Primitif M49 - Service de l'Eau : Afin de permettre le mandatement d'un prêt SMDEA omis dans le budget de l'eau – M49, le Conseil Municipal APPROUVE le virement de crédits suivant :

Dépenses de Fonctionnement

- Chapitre 011 : Charges à caractère général : - 4 000.00 €
- Chapitre 66 : Charges financières : + 4 000.00 €

Dépenses d'Investissement

- Chapitre 23 : Immobilisations en cours - 13 000.00 €
- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées..... + 13 000.00 €

IV - PERSONNEL COMMUNAL :

A la demande de Monsieur le Maire, Madame GOY présente les postes à créer et à modifier :

Ouverture d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet 27/35èmes pour le nettoyage des bâtiments communaux, la surveillance cantine et les TAP ;

Passage à temps complet d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet pour permettre un avancement de grade au 1^{er} janvier 2017.

V - TRANSFERT de compétences à la CCVV :

- Compétence ZAE La Jonchère + Voirie ; réseaux secs et humides correspondants ;
- Gens du voyage : Le Maire souhaite cependant conserver ses pouvoirs de police.
- Promotion touristique : Création de deux Offices de Tourisme de marque intercommunautaire « **Office de tourisme des Alpes du Léman et Office de Tourisme « Massif des Brassés** »

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le transfert de ces compétences à la C.C.V.V. en insistant sur l'exclusion de la Commune de BOËGE du périmètre des OT créés.

VI - Projet SAGE de l'Arve :

Le Conseil Municipal a été informé par mail du lien sur lequel les documents étaient consultables. Il n'a pas d'observation particulière à émettre.

VII - SUBVENTIONS ANNUELLES 2016 :

Le tableau détaillé est distribué au Conseil Municipal. Monsieur le Maire rappelle la délibération de principe prise le 28 juin 2016.

Sylvie NODY fait remarquer le montant octroyé au Sou des Ecoles par rapport à celui des Passeurs d'Art. Elle précise que le nombre d'adhérents de ce dernier devrait faire l'objet d'une liste nominative.

En réponse, Monsieur le Maire PROPOSE d'ajouter exceptionnellement 200 euros au Sou des Ecoles pour aider au démarrage du nouveau Comité de cette Association.

VIII - QUESTIONS DIVERSES :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ☐ DONNE un AVIS FAVORABLE à la mise à disposition gratuite des salles communales aux candidats des diverses élections.
- ☐ APPROUVE le paiement de la cotisation à ANIMAUX SECOURS s'élevant pour 2016 à 1726 €

Madame LATOUR signale la chambre « Orange » aux Perriers qui est toujours inondée ce qui entraîne une mauvaise desserte d'internet. Michel BARBE s'en occupe.

La séance est levée à 22 h 30.